

AVENANT N°9

A L'ACCORD DE LA BRANCHE
DE L'AIDE A DOMICILE
DU 29 MARS 2002 RELATIF
AUX EMPLOIS ET AUX REMUNERATIONS

Avenant n°9 à l'accord du 29 mars 2002 de la branche de l'aide à domicile relatif à la politique salariale

Le présent avenant n°9 annule et remplace l'avenant n°8 à l'accord du 29 mars 2002 de la branche de l'aide à domicile relatif à la politique salariale signé le 21 décembre 2006.

Article 1 :

A compter du 1^{er} juillet 2006, l'article 7 de l'accord du 29 mars 2002 est modifié comme suit :

La valeur du point est portée à compter du 1^{er} juillet 2006 à **5,141 euros**.

Article 2 :

A compter du 1^{er} novembre 2006, tous les coefficients des grilles de rémunération prévus aux articles 8 à 16 de l'accord de branche du 29 mars 2002 sont augmentés d'un point.

Article 3 :

A compter du 1^{er} février 2007, l'article 7 de l'accord du 29 mars 2002 est modifié comme suit :

La valeur du point est portée à compter du 1^{er} février 2007 à **5,182 euros**.

Article 4 :

Les partenaires sociaux s'engagent à démarrer en 2007 la négociation quinquennale relative aux emplois et rémunérations. A cet effet, les fédérations et unions communiqueront des données 2005 du bilan social de la branche.

Article 5 :

Le présent avenant prendra effet le 1^{er} jour du mois qui suit la publication au journal officiel de son arrêté d'agrément.

Les partenaires sociaux demandent également l'extension de cet avenant.

Fait à Paris, le 7 mars 2007

ORGANISATIONS EMPLOYEURS

A DOMICILE FEDERATION NATIONALE

Monsieur Michel GATE
80, rue de la Roquette – 75011 PARIS

FNAAFP/CSF

Madame Claire PERRAULT
Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire
Confédération Syndicale des Familles
53, rue Riquet – 75019 PARIS

USB-Domicile :

UNADMR

Madame Michelle LANDREAU
Union Nationale des Associations
ADMR
184A, rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS

UNA

Monsieur Emmanuel VERNY
Union Nationale de l'Aide, des
Soins et des Services aux
Domiciles
108/110, rue Saint Maur
75011 PARIS

ADESSA

Monsieur André PERRIER
3, rue de Nancy – 75010 PARIS

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

CFDT

Madame Claudine VILLAIN
Fédération Nationale des Syndicats des Services de Santé et Services Sociaux
48/49, avenue Simon Bolivar – 75019 PARIS

CFE/CGC

Monsieur Claude DUMUR
Fédération Française Santé Action Sociale
39, rue Victor Massé – 75002 PARIS

CFTC

Monsieur Gérard SAUTY
Fédération Nationale des Syndicats Chrétiens des Personnels actifs et retraités des
services de santé et des services sociaux
10, rue de Liebnitz – 75018 PARIS

CGT

Madame Sylviane SPIQUE
Fédération Nationale des Organismes Sociaux
263, rue de Paris – Case 536 – 93515 MONTREUIL Cedex

CGT-FO

Madame Josette RAGOT
Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière
7, impasse Tenaille – 75014 PARIS

UNSA / SNAP ADMR

Monsieur Thierry OTT
Syndicat National Autonome du Personnel de l'Aide à Domicile en Milieu Rural
12 rue Louis Bertrand – 94200 IVRY SUR SEINE